

Dossier

Spécial

## Entrez, chez les Pros de la performance énergétique



Création et reprise d'entreprises,  
**moteurs de l'économie**

**Bernard CAPRON**  
Président de Somme Initiative



**Social**  
- L'obligation de sécurité de l'employeur

**Marchés**  
- Offres anormalement basses :  
Un contrôle obligatoire du pouvoir adjudicateur

**Gestion**  
- Entreprise en difficulté : la sauvegarde

**Dossier Spécial**  
- Pros de la performance énergétique :  
tout ce qu'il faut savoir...

**Métiers**  
- Une plate-forme au service des entreprises

**Fédération BTP SOMME**  
- 10 idées reçues sur le Bâtiment  
- Journée de la prévention

FOTOLIA

## Edito

L'actu ..... pages 4 et 5

Social ..... pages 6 à 7

- L'obligation de sécurité de l'employeur

Marchés ..... pages 8 à 9

- Offres anormalement basses :

Un contrôle obligatoire du pouvoir adjudicateur

Gestion ..... pages 10 à 11

- Entreprise en difficulté : la sauvegarde

Dossier Spécial ..... pages 12 à 14

- Pros de la performance énergétique :  
tout ce qu'il faut savoir...

Métiers ..... page 16

- Une plate-forme au service des entreprises

Fédération BTP  
SOMME ..... pages 18 et 19- 10 idées reçues sur le bâtiment  
- Journée de la prévention

Agenda ..... page 20

Achévé de rédiger le 25 avril 2013

FEDERATION  
DU BTP  
SOMMEafaq  
ISO 9001  
Qualité  
AFNOR CERTIFICATION

# Construire en Somme®

Journal d'information mensuel du BTP de la Somme. Dépôt légal 24/09/10  
- Dépôt INPI référence : 10/3788764 du 07/12/2010 - numéro ISSN 2109-  
5213 - Directeur de publication : Gérard DIRUY - Directeur de la rédaction :  
Geoffrey MARTIN - 33 Mail Albert 1er - 80000 Amiens - tél.: 03 22 91  
53 62 - www.btp80.fibatiment.fr - Participent au Comité de rédaction : Jean  
Claude PARIN, Nicolas BLANGY et Jeffrey MORIUSER. Conception & régie  
publicitaire : Formats Créatifs - 9, rue du Vert Buisson - 60330 Le Plessis Bel-  
leville - tél.: 03 44 60 82 41 - www.formatscreatifs.com

# Création et reprise moteurs

**L**a création et la reprise d'entreprise sont des facteurs indispensables pour le maintien et le développement du tissu économique local.

En 2012, ce sont 550.000 nouvelles entreprises qui ont été immatriculées, ces chiffres sont restés stables par rapport à ceux de 2011. Cet ensemble se décompose en deux grandes familles les autos entrepreneurs dont la part représente 56% du total, et les entreprises relevant d'un autre statut (entreprise individuelle ou société) pour 44%.

Avec 2.903 nouvelles entités, les chiffres de notre département ont connu une progression de 3%.

Dans cet ensemble, la part des entreprises relevant du domaine de la construction augmente globalement de 3% : progression qui provient essentielle-

ment des autos entrepreneurs, la part des entreprises hors autos entrepreneurs ayant quant à elle diminuée de 8%. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la structuration du marché, l'offre proposée aux clients finaux et sur le nombre d'emplois générés par les nouvelles entreprises.

Les créations d'entreprises reposent pour une très grande proportion, sur des initiatives individuelles : la volonté d'un homme ou d'une femme, de ce fait le nombre d'emplois salariés générés lors de leur démarrage par les nouvelles entreprises a toujours été relativement bas ; avec la prise en compte du phénomène de l'auto entrepreneuriat dans les chiffres de la création ce phénomène s'accroît. En 2012, seules 5% des nouvelles entreprises sont créatrices d'emploi en début d'activité (ce chiffre passe à 12% en excluant les autos entrepreneurs). Sans surprise, dans ce panorama le domaine de la construction est, avec 20% d'entreprises employeuses dès leur début d'activité, comportant en moyenne 3 salariés, plus employeur que l'ensemble des créations.

Ces chiffres relatifs à l'impact sur l'emploi trouvent leur véritable sens et pertinence lorsque l'on analyse leur évolution après 3 ans : combien d'entreprises créées en 2012 seront encore présentes fin 2015 ? et comment aura évolué l'emploi dans ces entreprises ?

Créer ou reprendre une entreprise est encore trop souvent présenté comme un parcours du combattant, et pourtant une fois cette étape franchie chacun découvre que des obstacles sont à surmonter quotidiennement tant dans le domaine commercial : faire sa place sur le marché, trouver les



# d'entreprises, de l'économie



clients, les fidéliser, innovant dans son offre, ses méthodes de travail... que dans le domaine financier.

Les caractères de ténacité et de persévérance sont des qualités partagées par les hommes et les femmes qui entreprennent, par contre les champs de compétence, de connaissance qui doivent être mobilisés pour conduire une entreprise sont multiples, ils peuvent s'acquérir mais compte tenu de leur diversité et multiplicité ne peuvent être maîtrisés par une seule et même personne c'est pourquoi le chef d'entreprise ne doit pas rester seul et doit savoir s'entourer de compétences externes ; ce principe de fonctionnement s'applique dès l'élaboration du projet de création d'entreprise.

Toutes les études nationales montrent que les créateurs ou repreneurs d'activité qui se sont fait accompagner, (recours à des conseils, analyse externe...), lors de la construction de leur projet pérennisent leur activité dans des proportions plus fortes que l'ensemble des créateurs.

Les organisations professionnelles, telle la FFB, sont présentes pour apporter leur compétence dans le domaine d'activité concerné ; en complémentarité se trouvent des organismes d'accompagnement généralistes qui apportent leur expertise dans la conduite globale du projet, la structuration financière, les aides mobilisables.

Dans la Somme l'offre d'accompagnement est structurée au travers du réseau « J'entreprends en Somme ». Réseau départemental que nous animons et qui permet à tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise d'obtenir les pre-

mières informations relatives aux méthodes de conduites de son projet en s'adressant à un service spécialisé « la 1ère démarche » ; les accompagnateurs spécialisés apportant leur appui dans un second temps. Grâce à son fonctionnement partenarial la part de porteurs de projets accompagnés est élevée et les taux de pérennité des entreprises sont supérieurs à ceux de la moyenne nationale.

Pour notre part à Somme Initiative, nous proposons un accompagnement financier par l'octroi de prêt d'honneur d'un montant moyen de 8.000€ (prêt à taux zéro, accordé à la personne physique, sans garantie, remboursable sur une durée de 48 mois maximum). Chaque année environ 150 nouvelles entreprises du département bénéficient de cet appui, elles génèrent plus de 300 emplois ; au

terme de 3 ans, 80% d'entre-elles sont toujours présentes, elles se sont structurées et les emplois ont quant à eux augmentés de 25%.

Ces résultats satisfaisants, sources de dynamisme pour le tissu économique local, sont à mettre au crédit des entrepreneurs ; notre intervention financière décidée lors d'un comité pluridisciplinaire (chefs d'entreprise, spécialistes du financement, technicien de l'accompagnement) est un appui qui contribue à ces réussites.

Tel est bien le rôle des organismes d'accompagnement : être des facilitateurs au côté des porteurs d'initiatives ; porteurs de projet, n'hésitez pas nous sommes à votre disposition.

**Bernard CAPRON**  
Président de Somme Initiative

**TOURNEO CUSTOM**  
de 2 à 9 places



**TRANSIT CUSTOM**



# ESPACE

# NOUVEAUTÉS

## CHEZ FORD EN 2013

**NOUVELLE FIESTA**



**NOUVEAU KUGA II**



**PORTES OUVERTES** | **DIMANCHE 17 MARS**  
après-midi

**NOUVEAU RANGER**



**NOUVEAU B-MAX**





**SLA LEROUX AUTOMOBILES**  
LEROUX OCCASIONS toutes marques sur [www.fordamiens.fr](http://www.fordamiens.fr)

Un concessionnaire à votre service depuis 1929



Allons plus loin

**ABBEVILLE** Parc d'Activités - Vauchelles-les-Quesnoy  
**03 22 24 08 54**

**AMIENS** ZA La Borne - 49 rue A. Colas - Rivery-les-Amiens  
**03 22 70 23 23**